

Déploiement de la fibre

Nouvelles Interrogations concernant le déploiement de la fibre optique

Dans le cadre du PNTHD¹ (Programme national lancé par l'État en 2010), l'objectif est de couvrir en très haut débit (100 Mbps) 70 % de la population française en 2020 (100 % en 2025), en associant investissements privés et investissements publics dans le cadre de réseaux d'initiative publique (RIP).

Les grands opérateurs privés décident en amont quelles seront les zones qu'ils équiperont. Autrement dit, ils se servent, en premier, dans les zones à forte densité, donc ayant le potentiel de retour sur investissement les plus élevés.

Ajoutons que lorsqu'ils se lancent dans leur travail d'estimation, ils disposent de 3 ans de « gel » total qui obligent les municipalités concernées à attendre leur décision et ce, dans la plus parfaite opacité.

Pour les zones que les opérateurs privés n'auront pas considéré comme suffisamment « juteuses », c'est le secteur public qui s'y colle.

Le syndicat mixte SIPPAREC² (regroupant 100 collectivités en IDF), prend le relais pour boucher les trous et s'occuper des zones hors grande densité, les zones laissées pour compte par le privé.

On peut ici faire un parallèle avec la situation des sociétés privées gérant les autoroutes et ouvrir le débat sur une question de pure bon sens :

Pourquoi l'état abandonne-t-il au privé les domaines d'activités qui sont à la fois essentiels, voir vitaux, pour la vie commune et particulièrement lucratif ?

Comment veut-on améliorer la rentabilité des services publics si à chaque fois que des bénéfices peuvent être réalisés, on s'empresse d'aller chercher un opérateur privé pour lui confier la bonne affaire ? Fermons la parenthèse qui, pourtant, mériterait un traitement à la hauteur du scandale qu'elle dénonce.

Le déploiement de la fibre à Villiers

Après avoir dans un premier temps étudié un déploiement sur fond privé par SFR³, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge a retenu l'opérateur TUTOR pour déployer un réseau FTTH sur ses zones les moins denses (AMII), ceci dans le cadre du SIPPAREC⁴. A son tour, TUTOR (Europ'Essonne) a retenu la société CIRCET⁵.

TUTOR est un opérateur pour opérateurs (une sorte de grossistes) Voici la liste des opérateurs qui sont proposés :

Comcable, France Citévision, Kiwi, K-Net, Ozone et Wibox

Autrement dit des opérateurs dits « régionaux », en comparaison des « nationaux » : Orange, Free, SFR, Bouygues

Nous avons contacté la société CIRCET à Bondoufle. Un responsable a confirmé qu'ils étaient bien en charge de déploiement, que ce sont leurs techniciens qui viendront raccorder les immeubles et les particuliers (ce sont eux qui installent les répartiteurs PON) mais il a précisé qu'il n'était pas

autorisé à communiquer sur l'état des travaux, ni sur les prix, ni sur les débits, ni sur les opérateurs...

Nous cherchons à présent à contacter TUTOR qui nous a renvoyé vers son agence de communication. Pour le moment pas de retour. Nous vous tiendrons au courant régulièrement sur notre site.

L'objectif est d'obtenir des détails sur la technologie adoptée, son potentiel en bande passante, les opérateurs qui seront finalement accessibles (il y a des pétitions qui circulent pour 'forcer' Free et Orange de rentrer dans le jeu) et les nouveaux délais (Le site de l'agglo avait annoncé pour Villiers la fin des travaux pour le printemps).

Philippe Moreau, ACPV

Sources :

(1) http://www.sipperec.fr/fileadmin/templates/pdf/rapport_activite/telecoms_2011ra_sipperec-3.pdf:

(2) SIPPEREC (<http://www.sipperec.fr>)

(3) voir sur <https://lafibre.info/val-dorge/le-deploiement-du-tres-haut-debit-sur-le-val-dorge-cavo/>, Villiers était bien sur la liste SFR en décembre 2013

(4) http://www.sipperec.fr/fileadmin/templates/pdf/rapport_activite/telecoms_2011ra_sipperec-3.pdf

(5) CIRCET (<http://www.circet.fr/index.php/fr/Groupe/Actualites/Pour-l-operateur-Tutor-en-Essonne>)

() Europ'Essonne : http://www.thd.europessonne.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=14&Itemid=111